

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Convocation¹

Mercredi 16 novembre 2016 – 14 h 00
Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Ordre du jour modifié

- 1. Nomination du Bureau (vote)**

- 2. Projet de décret portant abrogation du décret du 12 décembre 2002 relatif à la création d'un service à gestion séparée chargé de la gestion des bâtiments de la Commission communautaire française**
67 (2016-2017) n° 1
 - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
 - Exposé de Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge du Budget.
 - Discussion générale.
 - Examen et vote des articles.
 - Vote sur l'ensemble du projet de décret.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. Projet de décret portant abrogation du décret du 17 juillet 2003 relatif à la création d'un service à gestion séparée chargé de la gestion et de la promotion de la formation permanente pour les classes moyennes et les PME à Bruxelles

68 (2016-2017) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé de Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge du Budget.
- Discussion générale.
- Examen et vote des articles.
- Vote sur l'ensemble du projet de décret.

4. Projet de règlement portant abrogation du règlement du 6 décembre 2002 relatif à la création d'un service à gestion séparée chargé de la gestion des bâtiments de la Commission communautaire française

69 (2016-2017) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé de Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge du Budget.
- Discussion générale.
- Examen et vote des articles.
- Vote sur l'ensemble du projet de règlement.

5. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016

64 (2016-2017) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016

64 (2016-2017) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016

64 (2016-2017) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016

64 (2016-2017) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (vote).
- Exposé de Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement en charge du Budget.
- Rapport de la Cour des comptes.
- Discussion générale.

6. Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017
65 (2016-2017) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017
65 (2016-2017) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017
65 (2016-2017) n° 3

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017
65 (2016-2017) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (vote).
- Exposé de Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement en charge du Budget.
- Rapport de la Cour des comptes.
- Discussion générale.

7. Divers

Composition de la commission

Présidence : à désigner

Vice-présidences : à désigner, à désigner

Membres effectifs :

PS : M. Ridouane Chahid, Mme Caroline Désir, Mme Véronique Jamoulle, Mme Catherine Moureaux, M. Svekiet Temiz

MR : M. Olivier de Clippele, M. Boris Dilliès, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Michel Colson, M. Emmanuel De Bock

cdH : Mme Julie de Grootte

Ecolo: M. Alain Maron

Membres suppléants :

PS : Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmerly, M. Amet Gjanaj, M. Marc-Jean Ghysse, M. Hasan Koyuncu, Mme Simone Susskind

MR : Mme Françoise Bertieaux, M. Alain Courtois, Mme Marion Lemesre, Mme Jacqueline Rousseaux

DéFI : M. Serge de Patoul, Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, M. Marc Loewenstein

cdH : M. Benoît Cerexhe, M. Hamza Fassi-Fihri

Ecolo: M. Christos Doukeridis, Mme Isabelle Durant

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).